

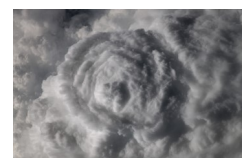
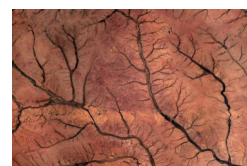
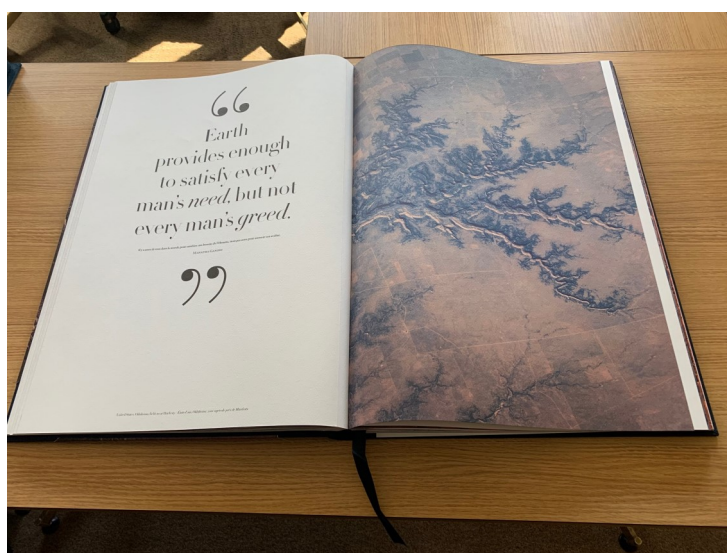


ÉDITION D'OCTOBRE 2020 | VOLUME 16, N° 7

Bibliothèques d'East Hereford et de Saint-Venant-de-Paquette



Un cadeau exceptionnel et d'une valeur inestimable



La fondation One Drop est un organisme sans but lucratif créé en 2007 par Guy Laliberté, fondateur du Cirque du Soleil. Elle est dédiée à la gestion de l'eau dans les zones rurales et semi-rurales d'Amérique centrale, d'Afrique de l'Ouest, du Canada et de l'Inde. Dans le cadre d'un projet artistique lors de son séjour dans l'espace il y a quelques années, il en a profité pour prendre de nombreuses photos afin de témoigner de la beauté de la planète ainsi que de la fragilité de la Terre au sein de l'Univers.

Il en a résulté une série de photographies uniques. L'équipe de One Drop a choisi d'offrir gracieusement au réseau des bibliothèques du Québec plus de 400 exemplaires de l'édition «Artiste» du livre GAIA: *La terre comme vous ne l'avez jamais vue*.

Nos deux bibliothèques municipales, East Hereford et Saint-Venant-de-Paquette, possèdent toutes deux un exemplaire de ce fascinant volume. Imprimé sur du papier Hahnemuhle 100% coton, sans chlore, chaque œuvre est accompagnée d'un certificat d'authenticité signé par Guy Laliberté. Il est disponible pour consultation sur place dans nos bibliothèques respectives. Nous espérons que lecteurs et lectrices viendront s'imprégner de GAIA et que son contenu pourra servir d'inspiration au plus grand nombre.

Pour en savoir plus sur One Drop, visitez www.onedrop.org

Si vous désirez vous procurer ou offrir en cadeau un exemplaire de GAIA, visitez www.onedrop.org/promogaia/

Vos comités de bibliothèque

Source: Fondation One Drop

Le Fouineur

Changement d'heure: Le dimanche 1er novembre à 3h00



Au changement d'heure, vérifiez vos avertisseurs!

Le département de prévention incendie vous invite à profiter du prochain changement d'heure pour vérifier vos avertisseurs de fumée et remplacer les piles.

Chaque année, plusieurs vies sont sauvées grâce à leur bon fonctionnement! Il doit y en avoir au moins un fonctionnel à chaque étage.



Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il ne vous suffit que d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Il est important de rappeler qu'un avertisseur de fumée a une durée de vie de 10 ans. Il faut donc s'assurer de vérifier la date de remplacement, comme démontré sur l'image ci-contre.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre service de protection incendie municipal ou le département de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Jonathan Garceau
Coordonnateur en sécurité incendie

INSCRIPTIONS 2020

Bourses de la Fête de la famille

PLUS DE 7000\$ EN BOURSE À GAGNER POUR LES NOUVEAUX ENFANTS

Inscrivez votre enfant d'ici le **25 novembre 2020** auprès de votre municipalité*
*vérifier l'horaire de votre bureau municipal

LES TIRAGES AURONT LIEU LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2020

EN COLLABORATION AVEC:
LES CHEVALIERS DE COLOMB DE COATICOOK
Desjardins Caisse des Verts-Sommets de l'Estrie
MRC Coaticook

INFORMATION: 819-849-9166

CENTRE D'Action BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK



Vente de tourtières et pâtés au poulet

Les profits permettront d'acheter des tourtières pour les paniers de Noël

Réservez dès le 5 octobre
Venez chercher à partir du 2 novembre

10 \$ / unité

Cuisinés localement avec des produits d'ici



POUR COMMANDER:
819-849-7011, POSTE 233
CUISINES@CABMRCCOATICOOK.ORG



Le Fouineur

Du nouveau à Saint-Malo!

La Garderie Le Petit Moulin ouvrira ses portes en septembre 2021!



Rencontre d'information

Le Ministère de la Famille a répondu positivement à la demande de la Corporation de développement de Saint-Malo (CDSM) en autorisant l'ouverture d'une garderie privée (OSBL) à Saint-Malo.

Vous êtes invitées à une rencontre d'information le **3 novembre 2020 à 19 h** au Centre des loisirs de Saint-Malo au 266, ch. Auckland afin de faire connaître votre disponibilité et/ou vos besoins de gardiennage.

La Garderie Le Petit Moulin est à la recherche d'éducatrices*, d'enfants et de parents.

Les postes disponibles pour la future équipe sont :

- ⇒ Directrice générale
- ⇒ Éducatrice spécialisée avec expérience
- ⇒ Éducatrice sans formation, mais avec expérience en garderie

La clientèle visée est la suivante :

- ⇒ 5 places pour les poupons de 0-18 mois;
- ⇒ 24 places pour les 18 mois à 5 ans.

Afin d'embaucher le personnel nécessaire, faites connaître vos besoins au niveau des places : l'âge de votre enfant et le nombre d'enfants s'il y a lieu.

La gouvernance :

Des parents bénévoles et prêts à s'impliquer au niveau du conseil d'administration de la garderie sont nécessaires afin de s'assurer de la bonne marche du milieu de vie des enfants.

Pour information, contactez : **Micheline Robert**, agente de développement au **819-658-0940**

Au plaisir de vous rencontrer!

Afin de rencontrer les exigences sanitaires, nous vous demandons de confirmer votre présence par courriel (cdsm@saint-malo.ca) ou par tél. : 819 658-0940.

* Le féminin est utilisé seulement afin d'alléger le texte.

Le Fouineur

Forêt Hereford



Un pont couvert dans la Forêt communautaire Hereford

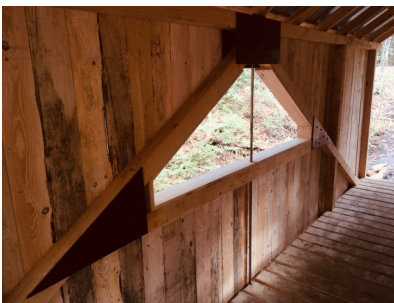


Quand tout est réuni, au bon moment et au bon endroit, ça donne des résultats spectaculaires!

Prenez cette idée folle de construire un vrai pont couvert de type «king post» dans un sentier récréatif en pleine forêt, idée portée par des bénévoles incroyables (Jean Massé et Chantal Quirion, qui se sont entourés de plein d'autres gens pour les aider, merci à vous tous!), avec un important partenaire (Circuits Frontières-Ski Mont Hereford), une industrie de la région qui n'a pas hésité une seconde avant de nous faire don de tout le bois nécessaire (mille mercis à Paul Vallée inc. pour la pruche.), un partenaire d'expérience pour l'aménagement des culées (Sentiers Boréals), plein de bailleurs de fonds (liste trop longue pour tous les nommer, mais néanmoins tellement vitaux), et plein d'autres passionnés impliqués (dont Aménagement Sentiers Verts), et mettez tout cela ensemble.

Résultat: un des rares vrais ponts couverts en sentier au Québec! 24 pieds de portée par 6 pieds de largeur, afin de répondre à notre besoin multiusage à cet endroit. Durée de vie (selon plusieurs experts): plus de 50 ans!

Et nous le trouvons si beau, qu'un promontoire naturel avec table en bois y a été aménagé afin de pouvoir l'admirer à votre guise!



Au km 1.1 du Sentier Neil-Tillotson et dans le sentier de vélo L'Expérience de Circuits Frontières-Ski Mont Hereford, dans la Forêt communautaire Hereford: à venir visiter cet automne MAIS EN RESPECTANT LES DIRECTIVES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Rappel important: Du 7 au 22 novembre 2020 inclusivement, les sentiers seront fermés pour la chasse, à l'exceptions des sentiers suivants: Le sentier Neil-Tillotson jusqu'au km 1.1 et les sentiers des Côteaux, des Anciens et du Camping.

Dany Senay, Directeur

Le Fouineur

Message de Geneviève Hébert, députée de Saint-François



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

J'aimerais que vous soyez mes yeux et mes oreilles dans votre municipalité et que vous me soumettiez des suggestions pour une éventuelle déclaration de députée ou une autre forme d'hommage :

- *une personne qui a fait la différence dans votre municipalité en étant bénévole pendant de nombreuses années ou encore une personne qui a fait un geste héroïque ;*
- *un organisme qui apporte du soutien, du réconfort et une stabilité dans vos vies ;*
- *une entreprise qui, par son implication et ses valeurs, devient un exemple de dépassement.*

J'aimerais aussi souligner les anniversaires de mariage de 50 ans et plus et les centenaires qui vivent encore dans leur maison.

Ensemble, nous pourrons faire rayonner l'excellence.

Geneviève Hébert, députée de Saint-François
Whip adjointe du gouvernement

Campagne des paniers de Noël



**Du 16 novembre
au 18 décembre
2020**

Encore une fois cette année, une collecte de denrées non périssables et d'argent aura lieu à la municipalité d'East Hereford

Denrées non périssables:

- ♦ Bureau de poste

Dons en argent:

- ♦ Bureau municipal

CENTRE D'Action BÉNÉVOLE
DE LA MRC DE COATICOOK

GUIGNOLÉE DU CAB

JEUDI 3 DÉCEMBRE, 7 H - 16 H
PARC CHARTIER, COATICOOK

Des bénévoles seront sur place pour recueillir argent et denrées au profit des paniers de Noël et des dépannages alimentaires du CAB

Personne n'est à l'abri, soyons solidaires !

Pour une Halloween en toute sécurité

CORONAVIRUS (COVID-19)

15 OCTOBRE

CONSIGNES À SUIVRE

POUR UNE HALLOWEEN EN TOUTE SÉCURITÉ

- ☹️ Restreindre la circulation et l'accompagnement des enfants aux membres de leur maisonnée seulement
- ☹️ Limiter le circuit de collecte de bonbons au quartier entourant le domicile des participants et ne pas entrer dans les maisons
- ☹️ Toujours respecter la distance de 2 mètres avec les autres, porter un couvre-visage et s'abstenir de chanter ou de crier devant d'autres personnes
- ☹️ Le lavage des mains est recommandé au besoin, ainsi qu'au retour à la maison

MESURE DE PRÉCAUTION LIÉE AUX FRIANDISES

- ☹️ Dans la mesure du possible, les enfants devront récolter les bonbons et friandises placés à un endroit situé à 2 mètres des occupants de la maison visitée

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

Votre
gouvernement

Québec



Recommandations pour mitiger les risques

1. Tous ceux qui présentent des symptômes de COVID-19 ou qui sont en quarantaine ou en isolement ne devraient pas participer à la fête.
2. Les enfants devraient circuler en compagnie de membres de leur maisonnée seulement.
3. Il est recommandé à tous de circuler dans leur quartier, à proximité de leur résidence.
4. Ils ne devraient pas entrer dans les maisons et s'abstenir de chanter ou de crier devant les adultes qui donnent les friandises.
5. Les personnes devraient respecter en tout temps la distance de 2 mètres entre les différentes maisonnées. Le port du couvre-visage est recommandé si la distance de 2 mètres ne peut être respectée en tout temps. Le lavage de mains préalable ainsi que l'utilisation de liquide hydro-alcoolique au besoin sont recommandés. Le lavage des mains est recommandé au retour à la maison.
6. Les friandises devraient être préparées en sacs individuels et disposées à un endroit qui permettrait que les enfants se servent sans s'approcher à moins de deux mètres des personnes qui leur offrent les friandises.

Le Fouineur

Pour une Halloween en toute sécurité (suite)

7. Les friandises devraient par la suite être mises en quarantaine pour une période d'au moins 24 heures. Il est conseillé aux parents de préparer eux-mêmes des sacs pour leurs enfants pour une consommation le soir même.
8. Les municipalités devraient s'assurer de la fluidité de la circulation sur les trottoirs. Dans certains cas, il pourra être nécessaire d'indiquer des parcours ou des sens de circulation pour assurer cette fluidité.
9. En zone rouge, les rassemblements privés (partys d'Halloween) sont interdits.

Considérations supplémentaires

1. Les enfants ont vécu des changements importants dans leur vie depuis le début de la pandémie. Il importe de permettre toutes les activités enfantines qui peuvent être réalisées de façon sécuritaire.
2. En soi, le rituel de l'Halloween pour les enfants est autorisé puisqu'il n'entraîne pas de rassemblements extérieurs ni de rassemblements privés.
3. Le risque le plus important concerne la déclinaison de cette fête pour les adultes en des rassemblements privés excédant le nombre recommandé et où l'alcool entraîne souvent un non-respect des mesures. Ces rassemblements font déjà l'objet d'une interdiction. Si un effort supplémentaire devait être consenti à l'Halloween, il devrait porter sur ces rassemblements dont les risques pour la propagation de la COVID-19 sont bien connus.

Source: Gouvernement du Québec

Rappel abris temporaires



Voici un petit rappel de la réglementation concernant les abris d'auto temporaires.

- ♦ les abris d'auto temporaires sont permis du 15 octobre au 1er mai suivant. Hors de cette période, cet abri d'auto temporaire ou garage temporaire, incluant son ossature, doit être enlevé;
- ♦ un seul abri d'auto temporaire est permis par terrain;
- ♦ les abris d'auto temporaires doivent être localisés sur l'aire de stationnement ou sur la voie d'accès y conduisant;
- ♦ les abris d'auto temporaires et les clôtures à neige doivent être situés à une distance minimale de 2 mètres du trottoir ou, en l'absence de trottoir, de la bordure de la rue. Cette distance minimale est portée à quatre virgule cinq (4,5) mètres pour les lots de coin;
- ♦ les abris d'auto et garage temporaires doivent obligatoirement être assemblés à partir de matériaux confectionnés spécifiquement à cette fin, selon les normes de l'industrie. Les abris fabriqués en bois ou à partir de résidus de matériaux de construction ou qui sont recouverts de matériaux qui n'ont pas été conçus à cette fin sont prohibés.
- ♦ Vous devez vous procurer un permis au coût de 50\$, qui vous sera remboursé au printemps, lorsque l'abri aura été retiré.

Le Fouineur

Bibliothèque d'East Hereford

Ce roman et bien d'autres ouvrages sont disponibles à la bibliothèque.

La bibliothèque est ouverte sur les heures régulières du bureau municipal.

Mardi 8h00 - 16h30
Mercredi 8h00 - 16h30
Jeudi 8h00 -



Nouveau service à East Hereford

Coiffure



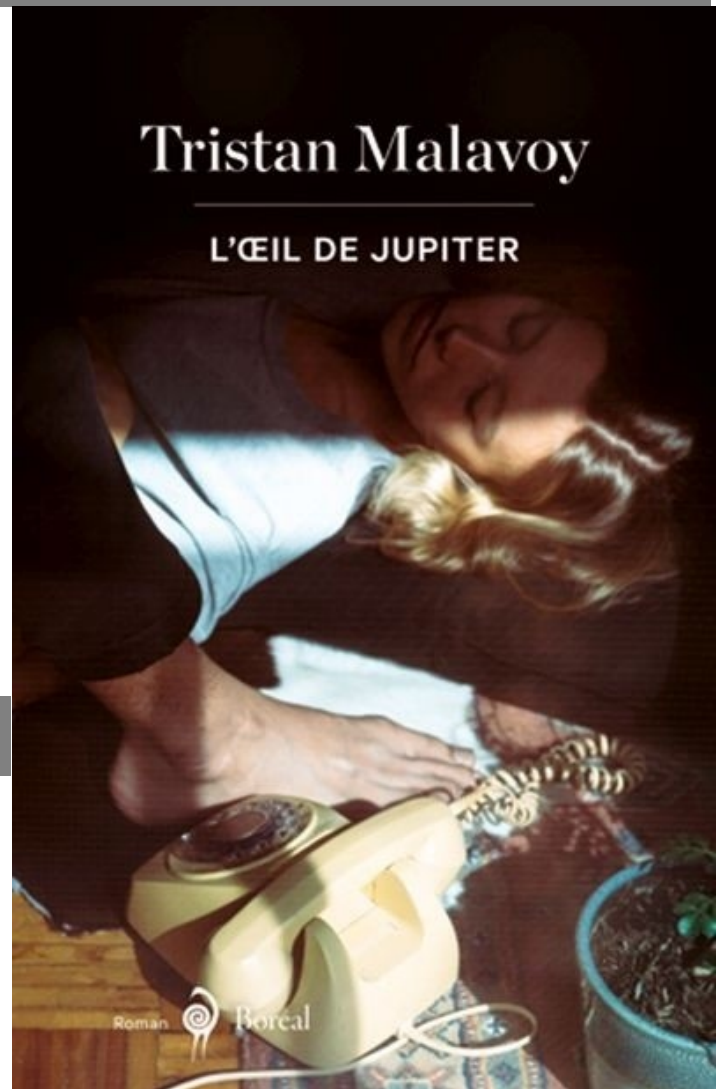
Audrey Lambert



HOMMES - FEMMES - ENFANTS

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous

873 545-8004



Calendrier des événements

31 octobre	Halloween	En respect des consignes sanitaires
2 novembre	Assemblée du conseil	Bureau municipal
3 novembre	Rencontre d'information garderie Le Petit Moulin	Centre des Loisirs de Saint-Malo
12 novembre	Clinique de vaccination	Bibliothèque d'East Hereford
16 novembre au 18 décembre	Campagne des paniers de Noël	Bureau municipal
7 décembre	Assemblée du conseil	Bureau municipal

Le Fouineur Bulletin d'information

East Hereford :

819 844-2463

St-Venant-de-Paquette :

819 658-3660

Vous pouvez nous soumettre articles et photos en tout temps.

direction@easthereford.ca